Communiqué de presse

La Ville de Mulhouse obtient la 4e fleur

Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF) a attribué aujourd'hui mercredi 9 octobre la 4e fleur à la Ville de Mulhouse.

Ce label, accordé depuis 60 ans par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris, met en valeur les communes œuvrant à la mise en place d'un environnement favorable au bien-être de leurs habitants et à l'accueil des visiteurs. La 4e fleur récompense une démarche globale d'embellissement, mais également de gestion des espaces naturels et de développement durable.

La Ville de Mulhouse rejoint ainsi les 257 communes déjà labellisées « 4 Fleurs ».

Hasard du calendrier, cette distinction est annoncée en pleine manifestation de Folie'Flore, le grand show floral reconnu bien au-delà des frontières alsaciennes et rassemblant chaque année près de 145 000 visiteurs au Parc Expo de Mulhouse.

"C'est une grande fierté non seulement pour la Ville mais aussi pour ses habitants. Je souhaite partager cette distinction aujourd'hui avec tous les Mulhousiens. Nous rejoignons le club très fermé des communes de France à obtenir un tel label ", se réjouit Michèle Lutz, Maire de Mulhouse. *"Cette 4e fleur récompense la forte implication des services municipaux, et notamment des agents du service Nature et Espaces verts et aux équipes dédiées à l'espace public, qui, quotidiennement, en assurent l'entretien. Force de proposition pour le fleurissement, ils ont à cœur de proposer aux Mulhousiens, comme aux visiteurs de passage, un fleurissement toujours plus qualitatif et créatif, dans une démarche durable."*

Une exigence constante

Depuis de nombreuses années, la Ville a lancé et a réalisé de nombreux projets d'embellissement, avec une exigence constante : renforcer la qualité du cadre de vie des Mulhousiens. Cela se traduit notamment par des actions bien connues des habitants : suppression depuis 2016 des produits phytosanitaires, le permis de végétaliser, les jardins partagés, le contrôle et la gestion des aires de jeux, la réalisation de plusieurs parcs publics dans le cadre du Programme de Renouvellement Urbain et du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain, le fleurissement événementiel, saisonnier…Sans oublier le projet Mulhouse Diagonales, visant à repenser la place et la qualité de la nature en ville, en favorisant l'accès aux berges et à l'eau.

Les espaces verts en chiffres

- **450 hectares :** superficie totale des espaces verts à Mulhouse soit 20 % du territoire mulhousien, dont 300 hectares gérés par le service Nature et espaces verts,
- **32 000** arbres d'alignement et d'ornement sur l'espace public,
- **37** parcs et squares dont **2** labellisés « Jardin remarquable » (Parc zoologique et botanique et Parc Wallach),
- **106** km de rues plantés,
- **18** jardins partagés et potagers,
- **10** placettes de compostage,
- **105** agents du service Nature et espaces verts.

Contact presse :
Nina OUMEDJKANE
Nina.oumedjkane@mulhouse-alsace.fr
03 89 32 59 92 / 06 29 68 13 46